

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**--------------**

**Fraternité – Travail – Progrès**

**--------------**

**MINISTERE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT**

**--------------**

**Secrétariat Permanent du PANGIRE**

**PROJET EAU POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LE SOUS BASSIN DE LA MEKROU AU NIGER**

**« PROJET MEKROU PHASE 2 – NIGER »**

**(ENV/2019/410-452)**

**RAPPORT D’AVANCEMENT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

**Elaboré par : Abdou Sani, Chargé du Projet**

Vu par : Maxime Téblekou, Chargé Régional du Projet au GWP-AO

**Référence : 01.01.2021 - 31.12.2021**

**Date : Janvier 2022**

Le présent document a été réalisé avec la participation financière de l´Union Européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l´Union Européenne.

**Sommaire**

[0. Introduction générale 7](#_Toc105165277)

[1. Description du Projet Mékrou Phase 2 – Niger 8](#_Toc105165278)

[1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention 8](#_Toc105165279)

[1.2. Nom et fonction de la personne de contact 8](#_Toc105165280)

[1.3. Nom des bénéficiaires et de l’entité affiliée de l’Action 8](#_Toc105165281)

[1.4. Intitulé de l’Action 8](#_Toc105165282)

[1.5. Numéro du contrat 8](#_Toc105165283)

[1.6. Date de début et date de fin de la période de référence 8](#_Toc105165284)

[1.7. Pays et régions cibles 8](#_Toc105165285)

[1.8. Bénéficiaires finaux et groupes cibles 9](#_Toc105165286)

[1.9. Pays dans lequel les activités se déroulent 9](#_Toc105165287)

[1.10. Cadre général et présentation du projet 9](#_Toc105165288)

[1.11. Organes de mise en œuvre de l’Action 11](#_Toc105165289)

[2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l’Action et des résultats obtenus 12](#_Toc105165290)

[2.1. Résumé de la mise en œuvre des activités de l'Action sur la période de référence 12](#_Toc105165291)

[2.2. Résultats et activités 13](#_Toc105165292)

[2.2.1. Résultats prévus et obtenus 13](#_Toc105165293)

[2.2.2. Activités planifiées et exécutées 17](#_Toc105165294)

[2.3. Matrice du cadre logique à jour 28](#_Toc105165295)

[2.4. Matrice des activités 32](#_Toc105165296)

[2.5. Plan d’action de l’An 3 du projet 37](#_Toc105165297)

[3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération 40](#_Toc105165298)

[3.1. Relations avec les bénéficiaires/ entités affiliées et autres coopérations 40](#_Toc105165299)

[3.2. Relations avec les stagiaires 40](#_Toc105165300)

[4. Visibilité de l’Union Européenne 40](#_Toc105165301)

[5. Conclusion 42](#_Toc105165302)

[6. Annexes 43](#_Toc105165303)

[Annexe 1 : Plan de travail de l’année 2 du projet 43](#_Toc105165304)

[Annexe 2 : Rapport de la mission de lancement des missions de la finalisation du SAGE et de mise en place des organes GIRE 43](#_Toc105165305)

[Annexe 3 : Rapport de la séance de cadrage méthodologique des missions SAGE et Organes GIRE 43](#_Toc105165306)

[Annexe 4 : Note méthodologique pour la mission de finalisation du SAGE 43](#_Toc105165307)

[Annexe 5 : Rapport de l’atelier régional de restitution des résultats des missions de finalisation SAGE et de mise en place des Organes GIRE de Dosso 43](#_Toc105165308)

[Annexe 6 : Rapport de l’atelier régional de restitution des résultats des missions de finalisation SAGE et de mise en place des Organes GIRE de Tillabéry 43](#_Toc105165309)

[Annexe 7 : Rapport sur la cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger 43](#_Toc105165310)

[Annexe 8 : Rapport diagnostic territorial de gestion des ressources en eau ainsi que les priorités de planification et de développement des ressources en eau de l’espace de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence 43](#_Toc105165311)

[Annexe 9 : Version provisoire du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux du sous bassin de la Mékrou au Niger 43](#_Toc105165312)

[Annexe 10 : Rapport d’état des lieux de la densification et du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger 43](#_Toc105165313)

[Annexe 11 : Dossier d’Appel d’Offres pour l’acquisition des équipements de collecte et de gestion de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger 43](#_Toc105165314)

[Annexe 12 : Note méthodologique pour la mise en place des organes GIRE 43](#_Toc105165315)

[Annexe 13 : Rapport d’état des lieux et d’analyse des parties prenantes de la GIRE du territoire nigérien du sous-bassin de la Mékrou assortie de proposition de démarche méthodologique du processus de mise en place et/ou de restructuration des organes GIRE 43](#_Toc105165316)

[Annexe 14 : Rapport de l’atelier de formation des AUE et de mise en place de CLE de Falmey 43](#_Toc105165317)

[Annexe 15 : Rapport de l’atelier de formation des AUE et de mise en place de CLE de Kirtachi 43](#_Toc105165318)

[Annexe 16 : Rapport de l’atelier de formation des AUE et de mise en place de CLE de Tamou 43](#_Toc105165319)

**Liste des figures**

[Figure 1 : Carte de la zone d’intervention du Projet Mékrou Phase 2 – Niger 10](#_Toc101932566)

[Figure 2 : Organigramme du Projet Mékrou Phase 2 – Niger 11](#_Toc101932567)

**Liste des tableaux**

[Tableau 1 : Equipements informatiques et hydrométéorologiques acquis par le Projet Mekrou Phase 2 – Niger 19](#_Toc101932568)

[Tableau 2 : Dates de mise en place des AUE avec une mise en évidence des villages et communes concernés 20](#_Toc101932569)

[Tableau 3 : Contenu des formations dispensées, dates et lieux de déroulement et participants 21](#_Toc101932570)

[Tableau 4 : Contenu des formations dispensées, dates et lieux de déroulement et participants 23](#_Toc101932571)

[Tableau 5 : Situation globale de suivi des actions de communication, visibilité et gestion des connaissance à fin 2022 25](#_Toc101932572)

[Tableau 2 : Cadre logique à jour du Projet Mekrou Phase 2 – Niger 29](#_Toc101932573)

[Tableau 3 : Matrice des activités à jour 32](#_Toc101932574)

[Tableau 4 : Plan d’action de l’An 3 du projet 37](#_Toc101932575)

**Liste des sigles et acronymes**

|  |  |
| --- | --- |
| ABN | Autorité du Bassin du Niger |
| AGRHYMET | Centre Régional de Formation et d’Application en Agrométéorologie et Hydrologie opérationnelle, institution spécialisée du CILSS |
| AUE | Association des Usagers de l’Eau |
| CCR / JRC | Centre Commun de la Recherche / Joint Research Center |
| CE | Commission Européenne |
| CFTEA | Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement |
| CGE | Commission de Gestion de l’Eau |
| CILSS | Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel |
| CLE | Comité de Gestion de l’Eau au niveau Local |
| CNEA | Commission Nationale de l’Eau et de l’Assainissement |
| CP | Comité de Pilotage |
| CRA | Chambre Régionale de l’Agriculture |
| CREA | Commission Régionale de l’Eau et de l’Assainissement |
| DAO | Dossier d’Appel d’Offres |
| DGEF | Direction Générale des Eaux et Forêts |
| DGRE | Direction Générale des Ressources en Eau |
| DMN | Direction de la Météorologie Nationale |
| DUE | Délégation de l’Union Européenne |
| GIRE | Gestion Intégrée des Ressources en Eau |
| GWP-AO | Global Water Partnership en Afrique de l’Ouest / Partenariat Mondial de l’Eau en Afrique de l’Ouest |
| INRAN | Institut National de Recherches Agronomiques du Niger |
| MH/A | Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement |
| OMM | Organisation Météorologique Mondiale |
| OSC | Organisations de la Société Civile |
| PANGIRE | Plan d’Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau |
| PNE-Niger | Partenariat National de l’Eau du Niger |
| PPM | Plan de Passation des Marchés |
| PRAG | Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE |
| PTF | Partenaires Techniques et Financiers |
| REJEA | Réseau des Journalistes pour l’Eau et l’Assainissement |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l’Habitat |
| SAGE | Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux |
| SDAGE | Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux |
| SP/ PANGIRE | Secrétariat Permanent du PANGIRE |
| UE | Union Européenne |
| UGE | Unité de Gestion de l’Eau |
| UGP | Unité de Gestion du Projet |

### Introduction générale

Le Projet « L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger » (Projet Mékrou Phase 2–Niger) contribue à la mise en œuvre du Plan d’Action National de Gestion Intégrée des ressources en Eau (PANGIRE 2017-2030) du Niger. Il s’inscrit dans la continuité du Projet Mékrou Phase 1, « L’eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou (Burkina Faso, Bénin et Niger) », financé par la Commission Européenne (CE) et le Centre Commun de Recherche (CCR) ou Joint Research Center (JRC), préparé et mis en œuvre de 2014 à 2017 conjointement par le Partenariat Mondial de l’Eau (GWP), le Partenariat Mondial de l’Eau en Afrique de l’Ouest (GWP-AO) et le CCR, en collaboration étroite avec le Centre Régional AGRHYMET[[1]](#footnote-1) (CRA), les principaux partenaires nationaux des 3 pays concernés et l’Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Le Projet Mékrou Phase 2–Niger est financé par l’Union Européenne (UE) pour un montant de 999.986 EUR sur une durée de 42 mois, suite à la soumission d’une demande de subvention à la Délégation de l’Union Européenne (DUE) de Niamey par le GWP-AO, en collaboration avec le Secrétariat Permanent du PANGIRE (SP PANGIRE) du Niger et le Partenariat National de l’Eau du Niger (PNE-Niger).

L’accord de subvention du Projet ENV/2019/410-452 a été signé entre le Secrétariat Exécutif du GWP-AO et la DUE de Niamey le 17 décembre 2019.

Le Projet Mékrou Phase 2 intègre :

* la Composante Niger pilotée par le GWP-AO en collaboration avec le SP/ PANGIRE et le PNE-Niger ; et
* la Composante Scientifique Régionale pilotée par le CCR.

Le présent rapport rend compte des activités menées du 1er janvier au 31 décembre 2021. Il s’articule autour des points ci-après :

* une brève description du Projet Mékrou Phase 2 – Niger ;
* une évaluation de la mise en œuvre des activités et des résultats obtenus ;
* les bénéficiaires/ entités affiliées, stagiaires et autres coopérations ;
* la visibilité du projet.

### Description du Projet Mékrou Phase 2 – Niger

**Fiche synthétique du projet**

## Nom du coordonnateur du contrat de subvention

Global Water Partnership en Afrique de l’Ouest (GWP-AO) situé à l’adresse ci-après :

* Avenue Charles Bila Kaboré, Porte 1673, Ouaga 2000
* Code Postal : 05 BP 6552 Ouagadougou 05, Burkina Faso
* Téléphone : +226 25 36 18 28/+226 25 37 41 04
* E-mail : gwp.westafrica@gwpao.org

## Nom et fonction de la personne de contact

K. Armand HOUANYE : Secrétaire Exécutif du GWP-AO : [armand.houanye@gwpao.org](mailto:armand.houanye@gwpao.org)

## Nom des bénéficiaires et de l’entité affiliée de l’Action

Les bénéficiaires du projet sont entre autres : le SP/ PANGIRE, le PNE-Niger, la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) du Ministère des Transports, les communes de la zone d’intervention du projet ainsi que les acteurs clés du processus GIRE au Niger.

La seule entité affiliée du projet est le PNE-Niger qui représente le GWP-AO au Niger.

## Intitulé de l’Action

Projet « L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger » (Projet Mékrou Phase 2 – Niger)

## Numéro du contrat

ENV/2019/410-452

## Date de début et date de fin de la période de référence

Du 1er janvier au 31 décembre 2021.

## Pays et régions cibles

Le projet Mékrou Phase 2 – Niger est mis en oeuvre dans la portion nigérienne du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou et sa zone d’influence comprenant spécifiquement les Communes suivantes :

* Tamou, Département de Say, Région de Tillabéry ;
* Kirtachi, Département de Kolo, Région de Tillabéry ;
* Falmey, Département de Falmey, Région de Dosso.

## Bénéficiaires finaux et groupes cibles

Les bénéficiaires finaux de l’Action sont le gouvernement du Niger et notamment les populations de la portion nigérienne du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou et de sa zone d’influence, qui sont estimées à 204.590 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l’Habitat (RGPH)de 2012.

Les principaux groupes cibles de l’Action sont :

* le SP/PANGIRE, la DGRE, la DMN et la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) conformément à leurs missions et attributions régaliennes respectives dans le cadre du processus de GIRE ainsi que de la connaissance et du suivi des ressources naturelles du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger ;
* les Associations des Usagers de l’Eau des villages et les trois (3) Comités Locaux de Gestion de l’Eau au niveau Local (CLE) des 3 communes du sous-bassin de la Mékrou au Niger ;
* les Commissions Régionales de l’Eau et de l’Assainissement (CREA) de Tillabéry et de Dosso ;
* l’Agence de l’Eau du sous-bassin dès sa mise en place ;
* les universités de Niamey et des 2 régions et les autres structures de recherches dont l’Institut National de Recherches Agronomiques du Niger (INRAN) et le Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement (CFTEA) ;
* les trois communes (Tamou, Kirtachi et Falmey) au regard de leurs compétences dans le cadre de la décentralisation et des transferts de compétances au Niger ;
* le secteur privé pour son accompagnement au processus de GIRE ainsi que les Organisations de la Société Civile (OSC) de la zone du projet et du niveau national le cas échéant ;
* l’ABN et sa structure focale nationale pour le Niger et le Secrétariat Exécutif.

## Pays dans lequel les activités se déroulent

Les activités se dérouleront dans la République du Niger precisement dans la portion nigerienne du sous bassin de la Mékrou.

## Cadre général et présentation du projet

Le Projet Mékrou Phase 2- Niger s’inscrit dans le cadre de l’opérationnalisation du PANGIRE du Niger. Il contribue à relever les principaux défis de la gestion des ressources en eau à savoir : i) une meilleure connaissance des ressources en eau disponibles ; ii) une bonne préservation et valorisation des ressources en eau et des ressources naturelles associées pour soutenir le développement socio-économique du pays ; iii) une orientation dans la dynamique régionale de développement de la résilience des écosystèmes et des populations aux effets des changements climatiques ; iv) la mise en place d’une bonne gouvernance de l’eau ; v) une satisfaction de façon durable et équitable, des différentes demandes en eau en tenant compte de la disponibilité de la ressource, mais aussi des besoins spécifiques des zones ou groupes vulnérables conformément aux principes d’équité et de genre ; vi) une prise en compte, de façon harmonieuse, de la dimension transfrontalière des bassins partagés ; vii) une préservation contre les risques liés à l’eau, aussi bien physiques (inondations) que sanitaires (maladies liées à l'eau).

L’objectif général du projet est de ‘‘soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire nigérien se trouvant dans le sous-bassin de la rivière Mékrou et sa zone d’influence, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans des zones en développement’’.

Les objectifs spécifiques visés du projet sont :

* OS1 : élaborer le Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de l’ensemble du sous-bassin transfrontalier ;
* OS2 : contribuer à améliorer les connaissances et la gestion des ressources en eau du sous-bassin prioritaire de la rivière Mékrou et sa zone d’influence au Niger, conformément au PANGIRE du Niger ;
* OS3 : contribuer à mettre en œuvre des activités prioritaires identifiées et retenues dans le SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, le Programme de mise en œuvre des mesures relatives à la gestion des ressources en eau et des écosystèmes (Orientation fondamentale 2) du SDAGE du bassin transfrontalier de la rivière Mékrou ;
* OS4 : contribuer à la mise en place et au renforcement des organes de la GIRE au Niger, conformément au PANGIRE du Niger.

En vue d’atteindre les objectifs énumérés ci-dessus, le Projet Mékrou Phase 2 – Niger met l’accent sur l’exécution d’une dizaine d’activités réparties en trois grandes composantes qui contribueront à l’obtention de produits et résultats spécifiques au niveau du cadre de gouvernance, de gestion et de développement des ressources naturelles de la zone d’intervention du projet (carte 1).



Figure 1 : Carte de la zone d’intervention du Projet Mékrou Phase 2 – Niger

Il s’agit des trois composantes ci-après :

* Composante 1 : « Planification et amélioration des connaissances concernant les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger » ;
* Composante 2 : « Appui au renforcement des capacités et à l’animation des organes de la GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger » ;
* Composante 3 : « Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles dans la zone d’intervention du projet ».

## Organes de mise en œuvre de l’Action

La mise en œuvre de l’Action se fait à travers les structures de gouvernance et de gestion du projet présentées dans l’organigramme ci-dessous. Il comprend entre autres : i) du Comité de pilotage du projet ; ii) des structures de mise en œuvre du projet ; iii) de l’Unité de Gestion du Projet (UGP) ; iv) les autorités locales de la zone du projet ; v) le secteur privé et les Organisations de la Société Civile ; vi) les institutions de formation et de recherche.



Figure 2 : Organigramme du Projet Mékrou Phase 2 – Niger

(STD : Services Techniques Départementaux, MT : Ministère du Transport)

Le Comité de Pilotage (CP), est l‘organe décisionnel et d’orientation du projet, qui se réunit une fois par an pour approuver le plan d’actions de l’année à venir, amender la stratégie si nécessaire et approuver les résultats de l’année précédente. Le CP du Projet est celui du SP/PANGIRE qui s’identifie au Comité Technique de la Commission Nationale de l’Eau et de l’Assainissement (CNEA) du Niger.

### Évaluation de la mise en œuvre des activités de l’Action et des résultats obtenus

## Résumé de la mise en œuvre des activités de l'Action sur la période de référence

Dès janvier 2021, les trois partenaires de mise en œuvre se sont accordés sur un plan de travail opérationnel de l’An 2 (2021) du Projet (Annexe 1) dont les activités ont été exécutées tout en suivant les règles de gestion que convenues par l’ensemble des Parties au démarrage du projet.

Ainsi, du 1er janvier au 31 décembre 2021, les trois partenaires ont exécuté les activités ci-après :

* l’élaboration et la validation des rapports d’études sur l’état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du bassin de la Mékrou ;
* l’élaboration de la version provisoire du SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du sous-bassin et de ses documents de mise en œuvre ;
* l’élaboration et la publication du dossier d’appel d’offres (DAO) pour l’acquisition des équipements et matériels de collecte et de gestion de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger ;
* l’acquisition des équipements et matériels de collecte et de gestion de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger ;
* la conduite du processus de mise en place des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger ayant abouti à la mise en place de quinze (15) Associations des Usagers des Ressources en Eau (AUE) et de trois (03) Comités de gestion de l’Eau au niveau Local (CLE) ;
* l’élaboration de la version provisoire du plan de renforcement des capacités des Organes de la GIRE ainsi que des structures compétentes en charge de la gestion et du suivi des ressources en eau de la zone d’intervention du projet ;
* l’identification des initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger ;
* le suivi de la mise en œuvre de l’Action selon les procédures administrativess et financière de la Commission Européenne sous la supervision et l’encadrement du GWP-AO ;
* l’organisation de l’audit des comptes du projet au titre de l’exercice 2021 ;
* la communication et l’assurance de la visibilité de toutes les activités du projet.

La mise en œuvre de ces différentes activités a permis de renforcer les bases pour la promotion de la GIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger. Toutefois, le retard enrégistré par le Bureau d’Etudes en charge de la finalisation du SAGE a induit un décalage dans l’installation des équipements et matériels de collecte et de gestion de données hydrométéorologiques et le démarrage de la mise en œuvre des initiatives prioritaires identifiéées avec les communivautés au niveau des sites pilotes.

Par ailleurs, s’inscrivant dans la logique d’opérationnalisation du PANGIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger, ces différentes activités participent : (i) d’une meilleure connaissance et du suivi adéquat des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou ; (ii) d’une bonne gouvernance des ressources en eau ; et (iii) d’une planification éclairée de la gestion et du développement des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger.

Au 31 décembre 2021, il n’est envisagé aucune modification du cadre logique du projet.

## Résultats et activités

### 2.2.1. Résultats prévus et obtenus

**Objectif spécifique 1 :** Elaborer le SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou et sa zone d’influence au Niger, en cohérence avec le SDAGE élaboré et validé pour l’ensemble du bassin transfrontalier

**Effet 1 :** le SAGE de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou est adopté par le gouvernement du Niger

**Indicateur 1.1 :** Nombre de décisions officielles y afférentes ainsi que du Comité de Pilotage du Projet

Se référant au cadre de suivi des indicateurs du Projet Mékrou Phase 2 – Niger, il est prévu la prise d’une (01) décision officielle sur l’adoption du SAGE de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou par le gouvernement du Niger à fin décembre 2021. Dans ce cadre, la première année de mise en œuvre du projet a été marquée par l’élaboration des termes de référence et la publication du DAO pour le recrutement du bureau d’études qui se chargera de finaliser le SAGE. Au cours de la deuxième année de mise en œuvre, un cabinet d’études a été commis et a produit un projet de document de SAGE du sous bassin de la Mékrou mais qui reste à valider par les parties prenantes en vue de l’élaboration de la version finale par le cabinet d’études puis sa soumission pour adoption respectivement par le Comité de pilotage du projet et le Gouvernement du Niger.

Au niveau de cet objectif, les partenaires d’exécution du projet ont accusé un léger retard dans l’atteinte de l’indicateur. Ce retard est lié d’une part au démarrage tardif sur le terrain des activités du Projet du fait du servenance de la crise sanitaire de Covid-19 au début 2020 ainsi que des mesures de restriction et de sa gestion mises en place par le gouvernement nigérien ainsi que les autres Etats et Organisations Intergouvernementales de la région notamment la fermeture des frontières aériennes et terrestres du Niger et celles des autres pays de la région, l’interdiction de tenir des ateliers et des séances de travail regroupant plus de 50 pesonnes, la mise en place des règles de télé-travail et la fermeture des bureaux de certaines institutions. A cela s’ajoute, l’insécurité grandissante dans la zone d’intervention du projet marquée par des attaques terroristes ; ce qui a été à l’origine de la non tenue de l’atelier de lancement du projet de janvier à septembre en 2020. Pour ce faire, l’équipe du GWP-AO et les partenaires se sont proposés de mettre en exécution de façon parallèle plusieurs activités à la fois afin de rattraper le retard accusé.

Le retard observé est également lié au fait que l’équipe de consultants recrutés pour la mission portant « finalisation et opérationnalisation du Schéma d’Aménagement et de Gestion de l’Eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger et définition des initiatives pilotes de mise en œuvre », a eu produire des versions intermédiaires des livrablables escomptés qui ont fait l’objet de rejet et nécessitaient d’être repris avec d’importantes améliorations techniques et la nécessité de collecter des données et informations complémentaires. Le GWP-AO et l’UGP ont dû faire appel à des experts additionnels pour soutenir le processus de production de ces livrables intermédiaires et du document du SAGE afin de pouvoir être en mesure d’avancer dans la suite de la mise des activités du projet dépendant des résultats de la mission confiée à ces Consultants.

**Objectif spécifique 2 :** Contribuer à améliorer les connaissances et la gestion des ressources en eau concernées par le sous-bassin prioritaire de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger, conformément au PANGIRE Niger

**Effet 2 :** la planification éclairée des projets et programmes de développement et de valorisation des ressources en eau en tenant compte des données régulièrement collectées sur les ressources en eau dans la zone du projet ainsi que des orientations du SDAGE et du SAGE.

**Indicateur 2.1 :** Nombre de rapports et projets développés sur la base des données collectées sur les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger.

Le cadre de suivi des indicateurs du Projet Mékrou Phase 2 – Niger prévoit d’élaborer un (01) rapport sur la base des données collectées sur les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger à fin décembre 2021.

A cet effet, la deuxieme année d’exécution du projet a été marquée par l’établissement de l’état des lieux de la densification et du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données (pluviométriques, hydrométriques, piézométriques et sur la qualité de l’eau) du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger. Ce rapport met également en avant les gaps à combler selon les normes de l’Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et une proposition de réseau optimal de collecte et de gestion des données pour le sous bassin. Sur cette base, le DAO a été élaboré puis publié. Il s’en est suivi l’acquisition des équipements et matériels de gestion et de collecte de données. Ces derniers seront installés au début de l’année 2022.

Le retard accusé au niveau de cet objectif est également lié également au démarrage tardif sur le terrain de la mise en œuvre du projet et aux impacts de la crise sanitaire de Covid-19 au Niger et dans la région Afrique de l’Ouest d’une part ; et d’autre part en raison de retard enrégistré du fait des Consultats pour produire les livrables intermédiaires et le document final du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger. Le rapport portant état des lieux de la densification et du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données sur les ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou ainsi que le Dossier d’Appel d’Offres pour l’acquisition des équipements hydrométéorlogiques sont deux des livrables intermédiaires attendus des Consultants. Avec l’appui technique des experts additionnels mobilisés par le GWP-AO des données et informations réquises ont été collectées et les deux livrables intermédiaires ont pu être produits.

L’accent sera mis en 2022 et 2023 sur l’appui aux structures nationales compétentes pour l’organisation des campagnes de collecte des données ainsi que l’élaboration des rapports sur l’état des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger.

**Objectif spécifique 3 :** Contribuer à la mise en place et au renforcement des organes de GIRE au Niger, conformément au PANGIRE Niger

**Effet 3 :** les organes de GIRE de la zone du projet assurent leurs fonctions dans le cadre du PANGIRE du Niger

**Indicateur 3.1 :** Nombre de CLE y compris les AUE des communes de la zone du projet fonctionnels

Le cadre de suivi des indicateurs du Projet Mékrou Phase 2 – Niger prévoit de mettre en place et de rendre opérationnels trois (3) Comités de Gestion de l’Eau au niveau local (CLE) à raison d’un (01) CLE par commune d’intervention à fin décembre 2022. Pour ce faire, au cours de la première année d’exécution du projet, l’UGP a élaboré le DAO et recruté le Consultant chargé de conduire le processus de mise en place des organes de GIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger.

En 2021 :

* le rapport d’état des lieux et d’analyse des parties prenantes de la GIRE du sous bassin de la Mékrou au Niger a été élaboré, amendé puis restitué aux acteurs communaux avec la démarche méthodologique proposée pour la mise en place et/ou la structuration des organes GIRE dans le sous bassin ;
* quinze (15) AUE à raison de cinq (05) AUE par commune d’intervention du projet ont été mis en place ;
* les AUE ont bénéficié d’une session de formation sur leurs rôles et responsabilités ;
* trois (03) CLE à raison d’un (01) CLE par commune ont été installés et bénéficient de l’accompagnement de proximité du projet à travers l’UGP et les animateurs de l’ONG recrutée pour leur suivi et la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités visant à les rendre fonctionnels. Les membres des CLE ont été formés sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau à différents échelons du territoire du sous bassin de la Mékrou au Niger.

La mise en place du Conseil de l’Eau de l’Agence de sous bassin de la Mékrou au Niger interviendra au début de l’année 2022.

**Objectif spécifique 4 :** Contribuer à mettre en œuvre des activités prioritaires identifiées dans le Programme de mise en œuvre des mesures relatives à la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes

**Effet 4 :** La démultiplication de nouvelles initiatives intégrées de valorisation et de protection des ressources naturelles de la zone de projet

**Indicateur 4.1 : Nombre de nouvelles initiatives ayant fait l’objet d’accord de financement.**

Pour cet indicateur d’éffet, il est prévu à fin juin 2023, au moins deux (02) nouvelles initiatives qui feront l’objet d’accord de financement selon le cadre de suivi des indicateurs du Projet Mékrou Phase 2 – Niger. Au cours de la deuxième année de mise en œuvre du Projet, une initiative prioritaire a été identifiées par commune en collaboration avec les élus communaux et les communautés riveraines.

La mise en œuvre des inititives connaîtra un démarrage effectif au cours du premier trimestre de 2022.

**Résultat 1.1. :** la finalisation du SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du sous-bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre

**Produit 1.1.1 : SAGE approuvé par les acteurs concernés**

Selon le tableau de bord prévisionnel de suivi des produits du Projet Mékrou Phase 2 – Niger, il est attendu à fin décembre 2021, un (01) SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger approuvé par les acteurs concernés. Pour ce faire, la deuxieume année de mise en œuvre du projet a été marquée par le recrutement du bureau d’études qui s’est chargé de faire la revue de l’état des lieux sur la gestion des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger. Aussi, une version provisoire du SAGE a-t-il été élaborée mais reste à valider par les parties prenantes au début de l’année 2022.

A ce niveau également, il est important de souligner le retard accusé dans l’élaboration du SAGE qui est lié aux raisons évoquées ci-dessus.

**Résultat 1.2. :** l’opérationnalisation d’un dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques dans la zone d’intervention du projet

**Produit 1.2.1 :** Nombre d’équipements de collecte des données installés et fonctionnels

Le tableau de bord de suivi des produits du Projet Mékrou Phase 2 – Niger a prévu de soutenir l’acquisition, l’installation et l’appui au fonctionnement d’un (01) équipement de collecte à fin décembre 2021. Dans ce cadre, au cours de l’année 2021, il a été acquis sur la base des résultats de l’état des lieux de la densification et du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données dans le sous bassin de la Mékrou au Niger : (i) des équipements informatiques et accessoires au profit de la DGRE/ DGH et de la DMN ; (ii) des équipements de suivi hydrologique et piézométrique au profit de la DGRE/ DGH ; et (iii) des équipements de suivi du potentiel climatique au profit de la DMN.

L’atteinte de ce produit a connu un peu de retard à cause des raisons évoquées ci-dessus.

La remise des équipements aux structures nationales bénéficiaires interviendra au début de l’année 2022 en vue de leur installation pour la collecte régulière des données sur les ressources en eau et le climat dans le sous bassin de la Mékrou au Niger.

**Produit 1.2.2 :** Nombre de campagnes annuelles de collecte de données soutenues**.**

Pour cet indicateur, il est prévu au 31 décembre 2021, une (01) campagne annuelle de collecte de données soutenue sur le terrain par le Projet. Aucune campagne n’a été soutenue au cours de la deuxième année d’exécution du projet en raison de l’acquisition tardive des équipements liée aux deux difficultés énumérées ci-dessus. Cette situation justifie le fait qu’au lieu de trois campagnes annuelles prévues comme cible de l’indicateur du produit, deux campagnes annuelles de collecte de données seront soutenues dans le cadre de la mise en œuvre du projet en 2022 et en 2023.

**Produit 1.2.3 :** Nombre de rapports de collecte et de traitement/ analyse/exploitation des données produits

Pour le produit 1.2.3, le tableau de bord de suivi des produits du Projet Mékrou Phase 2 – Niger prévoit l’élaboration de trois rapports annuels de collecte et de traitement, d’analyse et d’exploitation des données sur les ressources en eau dans le cadre de la mise en œuvre du projet avec la production d’un (01) rapport à fin décembre 2021**.**

Les activités avec cet indicateur n’ont pas démarré en raison de l’acquisition des équipements de collecte de données qui est intervenue à la fin de l’année 2021. Du coup, d’ici le fin du projet, deux (2) rapports annuels seront products en 2022 et en 2023 au lieu de trois initialement prévus.

**Résultat 2.1. :** la mise en place et l’opérationnalisation des organes de la GIRE qui contribuent à faire avancer la mise en œuvre de la GIRE dans la zone du projet et au Niger

**Produit 2.1.1 :** Nombre de décisions portant désignation des membres et création des nouveaux organes de GIRE

Le tableau de bord de suivi des produits du Projet Mékrou Phase 2 – Niger a prévu la prise de douze (12) décisions portant désignation des membres et création des nouveaux organes de GIRE à fin décembre 2021. Cependant, au terme de l’année 2021, 15 AUE ont été mises en place à raison de cinq par commune ainsi que 3 CLE à raison d’une CLE par Commune. Des arrêtés ont été pris pour formaliser la mise en place des organes GIRE cités ci-dessus.

**Produit 2.1.2 :** Nombre et nature des organes de la GIRE opérationnels dans le sous-bassin de la Mékrou en fin de projet

Le tableau de bord prévisionnel de suivi des produits du Projet Mékrou Phase 2 – Niger prévoit que deux (02) CLE sont opérationnels dans le sous-bassin de la Mékrou au 31 décembre 2021.

Ainsi, à la fin de l’année 2021, trois CLE ont été mises en place mais il reste à les accompagner techniquement et les renforcer pour qu’ils soient opérationnels afin de contribuer effcicament à la mise en œuvre de la GIRE sur leur territoire de compétence.

**Résultat 3.1. :** la protection et la valorisation intégrées des ressources naturelles pour la croissance verte la réduction de la pauvreté et le développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger

**Produit 3.1.1 :** Nombre d’initiatives financées et mises en œuvre dans le cadre de l’Action

Selon le tableau de bord prévisionnel de suivi des produits du Projet Mékrou Phase 2 – Niger, il est attendu à fin décembre 2022, le financement et la mise en œuvre de trois (03) initiatives dans le cadre du projet à raison d’une (01) initiative par Commune.

Au cours de l’année 2021, trois initiatives ont été identifiées par les différentes parties prenantes à raison d’une initiative par commune. La mise en œuvre démarrera au début de l’année 2022.

**Produit 3.1.2 : Nombre de nouvelles initiatives ayant fait l’objet d’accord de financement**

Le tableau de bord de suivi des produits du Projet Mékrou Phase 2 – Niger prévoit à fin décembre 2022, une (01) nouvelle initiative qui fera l’objet d’accord de financement par un partenaire. Les activités en lien avec ce produit démarreront en 2022.

Pour tous ces produits, l’UGP et le GWP-AO veille à la prise en compte des questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme, l’égalité entre les hommes et les femmes, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits des peuples autochtones, la jeunesse et la viabilité environnementale.

En effet, dans la mise en œuvre des activités du projet, l’équipe de projet a veillé à la désignation des femmes et des jeunes au sein des différents organes GIRE mis en place en 2021. Le bassin du Niger dispose d’une Charte de gestion des eaux qui intègre les questions environnementales. A cet effet, l’équipe de projet veille à l’implication de l’ABN dans les activités pour s’assurer du respect des normes environnementales dans la mise en œuvre du projet.

### 2.2.2. Activités planifiées et exécutées

Au cours de l’année 2021, le GWP-AO et ses partenaires de mise en œuvre du projet ont œuvré dans la mesure du possible à la bonne mise en œuvre des activités planifiées au titre de l’An 2 de l’Action (Annexe 1). Il s’agit de :

***Composante 1 : Planification et amélioration des connaissances concernant les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger***

***R.1.1. :*** *Finalisation du SAGE de la portion nationale du sous bassin transfrontalier de la rivière Mékrou et de sa zone d’influence au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre.*

***A.1.1.1.*** *Faire la revue des résultats des études sur l’état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du bassin de la Mékrou.*

La revue des résultats des études sur l’état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du bassin de la Mékrou a été faite dans le cadre de la mission portant « Finalisation et opérationnalisation du schéma d’aménagement et de gestion de l’eau (SAGE) du sous-bassin de la Mékrou au Niger et définition des initiatives pilotes de mise en œuvre ». A cet effet, une mission de terrain a été organisée pour présenter l’équipe de consultants recrutée au début de l’année 2021 aux acteurs locaux et discuter des modalités pratiques à prendre pour le bon déroulement des travaux sur le terrain compte tenu de la situation sécuritaire très préoccupante dans la zone d’intervention (rapport de la mission de terrain en Annexe 2 du rapport). Une note méthodologique a été proposée par l’équipe de consultants pour la conduite des différentes études puis validée lors d’une séance de cadrage méthodologique organisée le 16 février 2021 dans la salle de conférence du MHA. Le rapport de la séance de cadrage méthodologique ainsi que la note méthodologique finalisée par l’équipe de gestion du projet à la suite de plusieurs séances de travail avec les consultants en charge de la conduite des études figurent respectivement en Annexe 3 et en Annexe 4 du rapport.

Les consultants ont poursuivi avec les travaux de collecte de données sur le terrain et produit les versions provisoires : (i) du rapport sur la cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger ; et (ii) du rapport de diagnostic territorial de gestion des ressources en eau ainsi que les priorités de planification et de développement des ressources en eau de l’espace de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence.

Le processus d’élaboration des rapports a bénéficié de l’appui technique des experts additionnels mobilisés par le Secrétariat Exécutif du GWP-AO ensemble avec l’UGP et le SP/ PANGIRE.

Au cours du mois d’octobre 2021, ces trois rapports ont fait l’objet d’amendement par les différentes parties prenantes lors des ateliers régionaux de Dosso et de Tillabéry qui ont servi de cadre pour le choix du scénario consensuel optimal de gestion durable des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger, la définition des orientations fondamentales du SAGE, des mesures et règles d’aménagement et de gestion des ressources en eau ainsi que des actions prioritaires pour la mise en œuvre du SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger et sa zone d’influence. Les rapports des ateliers régionaux de Dosso et de Tillabéry figurent en Annexe 5 et Annexe 6 du présent rapport. Les versions finalisées des rapports des différentes études d’état des lieux sont présenrées en Annexes 7 et 8.

***A1.1.2. Produire la version finale du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger***

La phase de rédaction de la version provisoire du SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger a démarré à la suite des ateliers régionaux de Dosso et de Tillabéry.

La rédaction du SAGE s’est faite sur la base d’un canevas convenu par les experts du Bureau d’Etudes ensemble avec l’UGP et le Secrétariat Exécutif du GWP-AO.

Au 31 décembre 2021, la version provisoire du SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger (annexe 9) a été élaborée et soumise aux partenaires pour amendement. La prochaine étape consistera à valider le SAGE lors des ateliers devant réunir les différentes parties prenantes au début de 2022.

***R.1.2.****: l’opérationnalisation d’un dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques dans la zone d’intervention du projet*

***A.1.2.1. :*** *Acquérir et installer des équipements supplémentaires de collecte de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger*

Sur la base des résultats de l’état des lieux de la densification et du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données dans le sous bassin de la Mékrou au Niger (annexe 10), des échanges avec la DGRE/ DGH et la DMN sur les caractéristiques des équipements et matériels à acquérir, le DAO (Annexe 11) pour l’acquisition des équipements de collecte et de gestion de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger a été élaboré. En tenant compte du montant disponible et du fait que ces équipements ne sont pas fréquents sur le marché, une liste d’entreprise a été constituée et le DAO leur a été envoyé pour soumettre leur proposition d’offres. Sont concernés : (i) des équipements informatiques et accessoires au profit de la DGRE et de la DMN ; (ii) des équipements de suivi hydrologique et piézométrique au profit de la DGRE ; et (iii) des équipements de suivi du potentiel climatique au profit de la DMN.

Au 31 décembre 2021, les entreprises adjudicataires ont été identifiées, les contrats ont été signés pour l’acquisition des équipements. Les équipements acquis et les quantités précises sont résumés dans le tableau 1 ci-dessous. Une mission de terrain sera organisée au début de l’année 2022 pour faciliter l’installation des équipements par les partenaires DNH et DNM.

Tableau 1 : Equipements informatiques et hydrométéorologiques acquis par le Projet Mekrou Phase 2 – Niger

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Equipements/matériels** | **Caractéristiques** | **Quantité** | **Structures** |
| **Equipements informatiques et accessoires** | * Ordinateur portable i7-15" avec Microsoft Windows 10 Professionnel | 2 | DMN et DGH |
| * Ordinateur de bureau i5-23" avec Microsoft Windows 10 Professionnel | 2 | DMN et DGH |
| * Onduleur pour ordinateur de bureau | 2 | DMN et DGH |
| * Imprimante laser noir blanc A4 avec trois (03) cartouches d’encre par imprimante | 2 | DMN et DGH |
| * Disques Durs Externes 1 To | 2 | DMN et DGH |
| * Antivirus pour 4 postes | 1 | DMN et DGH |
| * Souris sans fil | 2 | DMN et DGH |
| * Sacoche | 2 | DMN et DGH |
| * Editeur Microsoft 2019 | 2 | DMN et DGH |
| * Microsoft Windows 10 professionnel | 2 | DMN et DGH |
| * Lecteur DV 4ports | 2 | DMN et DGH |
| * Consommable 3 cartouche | 2 | DMN et DGH |
| **Equipements de suivi hydrologique et piézométrique** | * Échelles limnimétriques | 8 | DGH |
| * Enregistreurs de niveau (limnigraphes) avec télétransmission GSM type bulle à bulle y compris les accessoires | 1 | DGH |
| * Enregistreur de pression pour mesure du niveau d'eau dans un forage avec accessoires | 2 | DGH |
| * Cable de transfert USB IRDA Duolink avec driver d'installation | 3 | DGH |
| * GPS standard de terrain | 4 | DGH |
| **Equipements de suivi du potentiel climatique** | * Station météorologique télétransmise | 2 | DMN |
| * Postes pluviométriques spécialisés | 6 | DMN |

***A.1.2.2.****: Soutenir la collecte et le traitement les données hydrométéorologiques dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence*

En 2021, aucune campagne de collecte de données n’a été soutenue du fait de l’acquisition des équipements qui est intervenue en fin d’année.

***Composante 2 : « Appui au renforcement des capacités et à l’animation des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger »***

***R.2.1. :*** *la mise en place et l’opérationnalisation des organes de GIRE qui contribuent à faire avancer la mise en œuvre de la GIRE dans la zone du projet et au Niger*

***A.2.1.1.*** *Mettre en place des Organes de GIRE fonctionnels dans la partie nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et contribuer à l’animation des 2 CREA et de la CNEA pour répondre aux besoins de l’Action*

Dans le cadre de la mise en oeuvre de cette activité, une équipe de consultants a été commise au début de l’année 2021 pour l’appuyer l’UGP dans la conduite du processus de mise en place et d‘opérationnalisation des organes GIRE du sous bassin de la Mékrou dans la partie Nigérienne et sa zone d’influence.

Une note méthodologique a été proposée par l’équipe de consultants pour la conduite des différentes études puis validée lors d’une séance de cadrage méthodologique organisée le 16 février 2021 dans la salle de conférence du MHA. La note méthodologique retenue figure en Annexe 12 du présent rapport. La feuille de route pour la conduite du processus de mise en place des organes GIRE est en Annexe 13 du présent rapport. Le tableau 2 ci-dessous présente les détails sur les villages concernés et les dates de mise en place des organes GIRE.

Tableau 2 : Dates de mise en place des AUE avec une mise en évidence des villages et communes concernés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Communes** | **Villages** | **Dates de mise en place des AUE** |
| Tamou | Tamou | 31 Août 2021 |
| Allambaré | 02 Septembre 2021 |
| Bokki | 01 Septembre 2021 |
| Guiémé | 03 Septembre 2021 |
| Kirtachi | Banizoumbou | 15 Septembre 2021 |
| Kirtachi | 17 Septembre 2021 |
| Sounga Béri | 10 Septembre 2021 |
| Babangatta Issa | 14 Septembre 2021 |
| Tondifou | 14 Septembre 2021 |
| Falmey | Tchantchoga Peulh | 10 Septembre 2021 |
| Tonkossaré Zarma | 11 Septembre 2021 |
| Boybangou Zarma | 08 Septembre 2021 |
| Boumba | 12 Septembre 2021 |
| Banizoumbou Kobia | 12 Septembre 2021 |

A la fin du mois de décembre 2021, conformément à la feuille de route, il a été mis en place quinze (15) AUE au niveau des villages retenus des trois (3) communes de la zone d’intervention du projet. Au niveau de chaque commune, les AUE ont été ensuite formés et organisé en CLE, un CLE étant la fédération des AUE d’une commune donnée.

Les rapports des ateliers de formations et de mise en place des AUE et des CLE sont présentés en Annexes 14, 15 et 16 du rapport.

Le projet n’a soutenu la tenue d’aucune session des CREA en 2021 étant donné qu’aucune session de CREA n’a été organisée dans la zone du projet au cours de l’année. Il en est de même pour la CNEA qui n’a tenu aucune session en 2021.

***Activité A.2.1.2.*** *Soutenir le renforcement des capacités des Organes de GIRE et des structures intervenant dans la gestion des ressources en eau de la zone d’intervention du projet*

Au cours de l’année 2021, dans le cadre du processus de mise en place des AUE et des CLE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger, des sessions de formations ont été conduites et les membres de ces organes GIRE mis en place ont vu leurs capacités renforcées sur la GIRE ainsi que sur leurs rôles dans la mise en œuvre de la GIRE à différents niveux dans le sous-bassin.

Les thèmes des sessions de formations, les dates et lieux de formations ainsi que les participants fomrés sont présentés dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 3 : Contenu des formations dispensées, dates et lieux de déroulement et participants

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dates** | **Lieux** | **Thèmes** | **Contenu des formations** | **Nbre de participants** |
| Du 15 au 16 novembre 2021 | Chef-lieu de la Commune de Falmey | Connaissance et protection des ressources en eau  Constitution et fonctionnement des AUE  Leadership et Gestion des ressources humaines  Prévention et gestion des conflits | * Connaissance des ressources en eau (types et usages) * Pollution et mesures de protection des ressources en eau * Introduction à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau-GIRE (définition et principes) * Eléments de la vie associative * Rôles et responsabilités des membres des AUE * Techniques de communication * Définition de conflit * Types et causes de conflits * mécanisme de prévention et gestion des conflits | 53 |
| Du 17 au 18 novembre 2021 | Chef-lieu du département de Kollo | 53 |
| Du 19 au 20 novembre 2021 | Chef-lieu du département Say | 45 |
| 22 novembre 2021 | Bangoula | Planification | * Définition d’un plan d’actions * Avantages d’un plan d’actions * Elaboration du plan d’actions | 50 |

**NB**: la mise en place du CLE est intervenue au dernier jour de la formation au niveau de chaque centre de formation pour chaque commune.

Les AUE de Falmey sont formées à Falmey tandis que celles de Tamaou sont formées à Say et celles de Kirtachi à Kollo à cause de l’insécurité.

***R.3.1. :*** *Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles pour la croissance verte la réduction de la pauvreté et le développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger*

***A.3.1.1.****: Mettre en œuvre les 3 initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger*

Les ateliers régionaux de Dosso et de Tillabéry tenus en octobre 2021 dans la cadre de la revue des études d’état des lieux de la gestion des ressources dans le sous bassin de la Mékrou au Niger, ont servi de cadre pour l’arbitrage et la validation des initiatives prioritaires identifiées pour les trois (3) communes en accord avec les parties prenantes. Le tableau 4 ci-après donne plus de d’informations sur les initiatives à développer dans les communes.

Tableau 4 : Contenu des formations dispensées, dates et lieux de déroulement et participants

| **Lieu / Commune** | **Titre de l’initiative** | **Objectifs** | **Résultats** | **Budget (Euro)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Commune de Kirtachi | Initiative pilote de gestion intégrée des ressources en eau dans la commune de Kirtachi | Promouvoir les bonnes pratiques d’aménagement et de gestion durables des ressources en eau et écosystèmes associés pour le développement selon l’approche GIRE des usages socio-économiques dans les villages du sous bassin de la Mékrou dans la Commune de Kirtachi | * Le diagnostic de gestion du PEA de Guémé et des mares de Toundifou, Kirtachi Zeno, Sounga Béri, Kirtachi Seybou ainsi que les plans d'actions de GIRE autour des sites d’intervention sont élaborés et connus des parties prenantes | 90 000 |
| * Les capacités des parties prenantes sont renforcées pour la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés à l’échelle des sites d’intervention de l’initiative pilote |
| * Les aménagements pour une utilisation judicieuse, équitable et durable des ressources en eau des sites d’intervention sont réalisés et gérés de façon concertée avec les usagers et les CLE ainsi que des autorités communales |
| * L’initiative pilote est exécutée avec efficacité et les résultats sont capitalisés et diffusés |
| Commune de Tamou | Initiative pilote de gestion intégrée des ressources en eau dans la commune de Tamou | Promouvoir les bonnes pratiques de gestion durable des ressources en eau pour améliorer leur accès à l’eau aux populations locales pour le développement selon l’approche des usages socio-économiques dans les villages du sous bassin de la Mékrou dans la Commune de Tamou | * Le diagnostic de gestion des PMH de Allambaré, Gao Bongou, Séno Konkédjé, Baoulé, Guessé Tchoura et des mares de Dantchandou, kotaki et Bossongri ainsi que les plans d'actions de GIRE autour des sites d’intervention sont élaborés et connus des parties prenantes | 90 000 |
| * Les capacités des parties prenantes sont renforcées pour la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés à l’échelle des sites d’intervention de l’initiative pilote |
| * Les aménagements pour une utilisation judicieuse, équitable et durable des ressources en eau des sites d’intervention sont réalisés et gérés de façon concertée avec les usagers et les CLE ainsi que des autorités communales |
| * L’initiative pilote est exécutée avec efficacité et les résultats sont capitalisés et diffusés |
| Commune de Falmey | Initiative pilote de gestion intégrée des ressources en eau dans la commune de Falmey | Promouvoir des actions d’aménagement et de gestion intégrée du point d’eau de Bélindé et de la retenue d’eau de Boumba dans le but de leur sauvegarde et de l’amélioration des services d’eau qui y sont associés | * Le diagnostic de gestion du point d’eau de Bélindé et de la retenue d’eau de Boumba ainsi que les plans d'actions de GIRE autour des deux sites sont disponibles et connus des parties prenantes | 90 000 |
| * Les capacités des parties prenantes sont renforcées pour la gestion durable des ressources en eau et des écosytèmes associés à l’échelle des sites d’intervention de l’initiative pilote |
| * Les aménagements pour une utilisation judicieuse, équitable et durable des ressources en eau des deux sites d’intervention sont réalisés et gérés de façon concertée avec les usagers et les CLE ainsi que des autorités communales |
| * L’initiative pilote est exécutée avec efficacité et les résultats sont capitalisés et diffusés |

***Composante : Gestion et gouvernance du projet***

***Assurer la mise en œuvre de l’Action selon les procédures administrative et financière de la Commission Européenne sous la supervision et l’encadrement du GWP-AO***

Tout au long de la deuxième année d’exécution du projet, le GWP-AO s’est assuré de la mise en œuvre des activités suivant les règles de gouvernance consolidées dans les documents de mise en œuvre opérationnelle de l’Action élaborés en 2020.

De janvier à fin décembre 2021, des réunions virtuelles et physiques périodiques ont été organisées pour faire le point de la mise en œuvre des activités entre les partenaires d’exécution du projet. Ces réunions ont permis entre autres de faire avancer la mise en œuvre de certaines activités et pour lesquelles une concertation était nécessaire pour trouver les solutions réquises.

La deuxième session du comité de pilotage n’a pas pu se tenir en 2021 pour deux raisons principales. La première est liée aux élections locales avec le changement de plusieurs membres du Comité de Pilotage du Projet. La deuxième raison est liée à la non-organisation de la session de la CNEA. Les partenaires du projet ont convenu d’organiser les deux evénements ensemble en tenant compte que le projet contribue à la mise en œuvre du PANGIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger et la CNEA est l’organe de pilotage de la mise en œuvre du PANGIRE. Toutefois, les échanges sont en cours pour que la session soit organisée au début de 2022.

***Assurer la communication et la visibilité de l’Action***

* Communication et visibilité autour du projet

Les principales actions décrites dans le plan de communication et de visibilité sont :

* Pages sur le Site Internet du GWP-AO [www.gwpao.org](http://www.gwpao.org)
* Evènement de lancement et autres rencontres
* Equipement et mobilier
* Evénements importants
* Kit de communication
* Editions
* Objets promotionnels
* Partenariat médias
* Outils mis à disposition par les partenaires du projet
* Formation, information du personnel

La situation globale de suivi des actions se présente comme dans le tableau 5 suivant.

Tableau 5 : Situation globale de suivi des actions de communication, visibilité et gestion des connaissance à fin 2022

| **Activités** | **Objet** | **Principe** | **Cible** | **Timing** | **Observations** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Branding - Signalétique** | * Assurer la visibilité de l’Union européenne et marquer la présence du projet dans la zone d’intervention et sur tous les supports de communication, les rapports et les documents administratifs | * Branding à l’effigie de l’UE et des partenaires | * Public * Populations des zones d’intervention du projet | 2020 - Semestre 1 | Ceci est assuré à travers la mise en oeuvre de toutes les activités du projet, les communications ou les échanges d’information depuis le démarrage du projet |
| **Lancement** | * Lancer le projet avec les acteurs clés et assurer la visibilité du bailleur, l’UE, du GWP-AO et des partenaires affiliés nationaux. | * Conception et création de supports de visibilité : banderoles, kakemonos * Couverture médiatique | * Toutes les cibles | 2020 - Semestre 1 | Lles activités de lancement dans les deux régions et les trois communes sites du projet ont été marquées par la réalisation des activités de communication visibilité prévues y compris la couverture médiatique avec la réalisation et la diffusion de reportages |
| **Impression d’outils et supports** | * Editer des documents de présentation et de capitalisation sur le projet, et assurer la visibilité de l’UE sur tous les supports | * Plaquettes ; Dépliants ; Flyers ; Fiches techniques ; Autocollants et autres présentoirs ; Documents de capitalisation | Toutes les cibles | 2020 ; 2021  2022 ; 2023 | Les autocollants, les plaques d’identification sont réalisés.  Des actions ont été engagées en fin d’année 2021 pour la réalisation d’outils et gadgets de communication pour renforcer la visibilité du projet |
| **Collaboration avec les media et partenariats divers** | * Utiliser les médias traditionnels pour la communication sur les activités et les moments forts du projet, assurer la visibilité des activités du projet, du bailleur et des autres partenaires | * Intégrer les partenaires médiatiques comme acteurs du projet (sensibilisation, plaidoyer, visibilité) | Media  Toutes les cibles | 2020  2021  2022  2023 | Le réseau Nigérien des journalistes sur l’eau et l’assainissement est associé à plusieurs activités tout comme les relations avec les différents partenaires de mise en œuvre ou dont l’action peut être bénéfique au projet ont été prospectées, exploitées et/ou renforcées. |
| **Communication en ligne** | * Utiliser les médias en ligne et réseaux sociaux pour la communication, créer une communauté de pratiques et assurer une communication multicanale pour la visibilité. | * sites Web, bulletin électronique, réseaux sociaux, les outils de communication et collaboration digitale | Toutes les cibles | 2020  2021  2022  2023 | Le site Web du GWP-AO est régulièrement mis à jour avec les informations relatives au projet une fois disponibles, tout comme la page Facebook ainsi que le compte Twitter. Le bulletin électronique mensuelle est partagé avec l’ensemble des partenaires extérieurs du GWP-AO et des autres partenaires. |
| **Documentaire / reportage vidéo** | * Réaliser et diffuser au moins un film documentaire sur le projet pour présenter les principaux résultats et le sentiment des différents acteurs impliqués | * Identifier les activités nécessitant des captations d’images à utiliser tout le long du projet * Identifier les success stories, les bonnes pratiques | Toutes les cibles | 2020  2021  2022  2023 | Des reportages télé ont été réalisés sur certains ateliers tenus dans les chefs-lieux des communes abritant les sites du projets |
| **Colloques / Forums/ Rencontres** | * Assurer la participation du Projet aux évènements d’envergure permettant le partage d’expériences pour présenter le projet et ses résultats aux niveaux national, régional, continental et mondial : semaine nationale de l’eau et l’assainissement, semaine africaine de l’eau, semaine mondiale de l’eau, forum mondial de l’eau, etc. * S’intégrer dans les cadres d’échanges sur les problématiques liées au développement des ressources en eau à tous les niveaux * Assurer la visibilité de l’UE et des autres partenaires | * Préparer les présentations Powerpoint pour les différentes communications à faire sur le Projet * Préparer les autres supports de communication mettant en exergue la visibilité de l’UE et des partenaires du projet * Fora, Semaines, Journées Mondiales / Nationales, colloques, etc. | UGP  SP/PANGIRE  GWP-AO  PNE Niger  Toutes cibles | 2021  2023 | Des dispositions ont été prises pour que la participation d’acteurs du projet notamment au 9ème Forum mondial de l’eau de Dakar en 2022 soit accompagnée de quelques outils de communication/visibilité (Poster et/ou présentations lors de sessions parallèles).  La tenue des évènements au niveau national ou régional a servi d’occasion pour présenter le projet Mékrou et renforcer la visibilité des partenaires (revue annuelle du secteur de l’eau et l’assainissement au Niger, l’Assemblée des Partenaires du GWP-AO, Comité de pilotage, etc.) |

Tout au long de 2021, le GWP-AO et l’UGP ont veillé à assurer une bonne visibilité et la communication autour des activités du projet. Ainsi, il a été veillé à ce que tous les documents produits dans le cadre du projet comportent systématiquement le logo de l’Union Européenne, celui du GWP-AO et le sceau du Niger. Tous les documents produits portent la page de garde conçue à cet éffet. Pour tous les ateliers organisés dans le cadre du projet, des banderoles ont été conçues et imprimées et ont fait l’objet de couverture médiatique par les organes de la presse écrite et celle audio-visuelle du Niger.

Des articles sont rédigés et publiés sur le site web du GWP-AO et sur la page web conçue pour communiquer sur les activités menées dans le cadre du projet. La page web est accessible à travers le lien ci-dessous :

<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/thematiques/projet-mekrou-phase-2-niger/>

Quelques articles publiés :

<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/projet-mekrou-phase-2-niger-met-en-place-des-aue-et-forme-leurs-membres-ainsi-que-ceux-des-cle/>

<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/le-projet-mekrou-valide-les-premiers-rapports-detudes/>

<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/activites-du-projet-mekrou-en-cours-au-niger/>

<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/projet-mekrou-phase-2-niger-reunion-de-clarification-sur-la-note-methodologique-pour-finaliser-le-sage/>

<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/projet-mekrou-phase-2-niger--poursuite-des-activites-malgre-une-situation-difficile-sur-le-terrain/>

<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/mekrou-project-starts-studies-to-operationalize-iwrm-in-the-mekrou-sub-basin-in-niger/>

<https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/projet-mekrou-phase-2-niger-seance-de-cadrage-methodologique-des-missions-de-consultations/>

### Matrice du cadre logique à jour

Au regard des activités du projet réalisées au 31 décembre 2021, la matrice initiale du cadre logique du projet ne connait pas de changement.

La matrice de cadre logique du projet est présentée dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 6 : Cadre logique à jour du Projet Mekrou Phase 2 – Niger

|  | **Chaîne de résultats** | **Indicateur** | **Niveau de référence**  **(Valeur et année de référence)** | **Cible**  **(Valeur et année de référence)** | **Valeur actuelle\***  **(Année de référence)**  **(\* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)** | **Source et moyen de vérification** | **Hypothèses** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Impact :*** Soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire du Niger se trouvant dans le bassin de la rivière Mékrou, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans les zones en développement | La situation socioéconomique du Niger est améliorée et l’incidence de la pauvreté réduite grâce à la gestion durable et l’utilisation rationnelle des ressources en eau | % de pauvres dans la Région de Tillabéry au Niger | *14,6% (2014)* | *Horizon 2030*  *0% ODD* | *14,6% (2014)* | *Rapport pays sur l’état de réalisation des ODD.*  *Rapport sur les enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages et l’agriculture (ECVMA)* | Appropriation de l’Action par les parties prenantes  Accroissement de la part du budget national alloué au développement socioéconomique au profit de la zone de projet |
| % de pauvres dans la Région de Dosso au Niger | *15,6% (2014)* | *Horizon 2030*  *0% ODD* | *15,6% (2014)* |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Effet(s) [ Elaborer le SAGE de la portion nationale du bassin transfrontalier de la rivière Mékrou et sa zone d’influence au Niger, en cohérence avec le SDAGE élaboré et validé pour l’ensemble du bassin transfrontalier ]*** | | Le SAGE de la portion nigérienne du bassin de la Mékrou est adopté par le gouvernement du Niger | *Nombre de décisions officielles y afférentes ainsi que du Comité de Pilotage du Projet* | *0* | *Horizon 2022*  *Une(1)* | | *1 draft de SAGE disponible (2021)* | *Relevé du conseil des ministres* | *Maintien de l’engagement des acteurs* |
| ***Effet[Contribuer à améliorer les connaissances et la gestion des ressources en eau concernées par le sous- bassin prioritaire de la Mekrou et sa zone d’influence au Niger, conformément au PANGIRE Niger]*** | | *La planification éclairée des projets et programmes de développement et de valorisation des ressources en eau en tenant compte des données régulièrement collectées sur les ressources en eau dans la zone du projet ainsi que des orientations du SDAGE et du SAGE* | *Nombre de rapports et projets développés sur la base des données collectées sur les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger.* | *A documenter* | *Horizon 2025*  *Six (+6 par rapport au lancement du projet : Finalisation du SAGE, Documents sur la mise en œuvre des 3 initiatives intégrées de terrain, Documents de projets pour la mobilisation de financement et la mise en œuvre du SAGE, Publications)* | | *03 (Draft de SAGE, Rapport d’état des lieux de la gestion des ressources en eau et Rapport cartographie desacteurs et modes de gestion des ressources en eau (2021)* | *Rapports annuels de mise en œuvre du PANGIRE.*  *Rapports d’exécution du projet.* | *Maintien de l’engagement des acteurs* |
| ***Effet[Contribuer à la mise en place et au renforcement des organes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Niger, conformément au PANGIRE Niger]*** | | Les organes de la GIRE de la zone du projet assurent leurs fonctions dans le cadre du PANGIRE du Niger | *Nombre de CLE y compris les AUE de commune de la zone du projet fonctionnels* | *15 AUE mise en place*  *3 CLE mise en place* | Horizon 2023 | | *15 AUE mise en place ; 3 CLE mise en place (2021)* | *Rapports annuels de mise en œuvre du PANGIRE.*  *Rapports d’exécution du projet* | *Maintien de l’engagement des acteurs* |
| ***Effet[Contribuer à mettre en œuvre des activités prioritaires identifiées dans le Programme de mise en œuvre des mesures relatives à la gestion des ressources en eau et des écosystèmes]*** | | La démultiplication de nouvelles initiatives intégrées de valorisation et de protection des ressources naturelles de la zone de projet | *Nombre de nouvelles initiatives ayant fait l’objet d’accord de financement.* | *0* | Horizon 2022  Deux (2) | | *0 (2021)* | *Rapports annuels de mise en œuvre du PANGIRE.*  *Rapports d’exécution du projet* | *Maintien de l’engagement des acteurs y compris des partenaires financiers* |
| ***Résultats*** | R.1.1. : la finalisation du SAGE de la portion nationale du bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre | | *SAGE approuvé par les acteurs concernés* | *1* | *2022 (1)* | *1 Draft de SAGE disponible (2021)* | | *Rapports annuels de mise en œuvre du PANGIRE.*  *Rapports d’exécution du projet*  *Rapport final de projet* | *Maintien de l’engagement des acteurs* |
| R.1.2. : l’opérationnalisation d’un dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques dans la zone d’intervention du projet | | *Nombre d’équipements de collecte installés et fonctionnels*  *Nombre de campagnes annuelles de collecte de données soutenues.*  *Nombre de rapports de collecte et de traitement/ analyse/exploitation des données produits* | *0*  *0*  *0* | *2021 (1)*  *2023 (2)*  *2023 (2)* | *2021 (28)*  *2021 (0)*  *2021 (0)* | | *Rapports annuels de mise en œuvre du PANGIRE.*  *Rapports d’exécution du projet*  *Rapport final de projet*  *Rapports produits dans le cadre des missions de suivi* | *Maintien de l’engagement des acteurs* |
| R.2.1. : la mise en place et l’opérationnalisation des organes de la GIRE qui contribuent à faire avancer la mise en œuvre de la GIRE dans la zone du projet et au Niger | | *Nombre de décisions portant désignation des membres et création des nouveaux organes de GIRE*  *Nombre et nature des organes de la GIRE opérationnels dans le sous-bassin de la Mékrou en fin de projet* | *0* | *2023 (à clarifier)*  *2023 (à clarifier)* | *2021 (0)*  *2021 (0)* | | *Rapports annuels de mise en œuvre du PANGIRE.*  *Rapports d’exécution du projet*  *Rapport final de projet* | *Maintien de l’engagement des acteurs* |
| R.3.1. : la protection et la valorisation intégrées des ressources naturelles pour la croissance verte la réduction de la pauvreté et le développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger | | *Nombre d’initiatives financées et mises en œuvre dans le cadre de l’Action* | *0* | *2023 (3)* | *2021(3 initiatives identifiées)* | | *Rapports annuels de mise en œuvre du PANGIRE.*  *Rapports d’exécution du projet*  *Rapport final de projet* | *Maintien de l’engagement des acteurs* |
|  | *Nombre de nouvelles initiatives ayant fait l’objet d’accord de financement* | *0* | *2023 (2)* | *2021 (0)* | | *Rapports annuels de mise en œuvre du PANGIRE.*  *Rapports d’exécution du projet*  *Rapport final de projet* | *Maintien de l’engagement des acteurs* |

### Matrice des activités

Le tableau 3 ci-après présente la matrice mise à jour des activités du projet.

Tableau 7 : Matrice des activités à jour

| ***Quelles sont les activités-clés à mettre en œuvre pour parvenir aux produits recherchés ?*** | **Moyens**  **Quelles sont les ressources politiques, techniques, financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre de ces activités (personnel, équipement, fournitures, infrastructures opérationnelles, etc.) ?**  **Coûts**  **Quels sont les coûts de l'Action ? Leur nature ? (Ventilation dans le budget de l'Action)** | **Hypothèses**  **.** |
| --- | --- | --- |
| **R.1.1. : Finalisation du SAGE de la portion nationale du sous bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre (30.000 €)** | |  |
| A.1.1.1. Faire la revue des résultats des études sur l’état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du bassin de la Mékrou | **Moyens**  UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN, Mission de Consultation, Réunion de cadrage, Atelier de validation du rapport  **Coûts\_ 30.000 €**  Mission de finalisation du SAGE sous-bassin Mékrou : 30.000 € | Maintien de l’engagement des acteurs |
| A.1.1.2. : Produire la version finale du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger |
| **R.1.2. : l’opérationnalisation d’un dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques dans la zone d’intervention du projet (71.126 €)** | |  |
| A.1.2.2. : Soutenir la collecte et le traitement les données hydrométéorologiques dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence | **Moyens**  UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN, Missions de collecte de données sur le terrain  **Coûts\_ 11.126 €**  Missions de collecte de données sur le terrain : Per diem Cadres 7.686 €, Per diem Chauffeurs 1.235 €, Frais de déplacement 2.205 € | Maintien de l’engagement des acteurs |
| **R.2.1. : Mise en place et opérationnalisation des organes de la GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou contribuent à faire avancer la mise en œuvre de la GIRE dans la zone du projet et au Niger (114.348 €)** | |  |
| A.2.1.1. : Mettre en place des Organes de GIRE fonctionnels dans la partie nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et contribuer à l’animation des 2 CREA et de la CNEA pour répondre aux besoins de l’Action | **Moyens**  UGP, SP/PANGIRE, Coûts des ateliers et session des Organes de la GIRE, Prestations pour la conduite du processus de mise en place et accompagnement des AUE, des 3 CLE et de l'AE du sous-bassin de la Mékrou avec élaboration du plan de renforcement des capacités, Coûts des sessions de formation  **Coûts\_ 114.348 €**  Prestation de services - mise en place et accompagnement pour l'animation des AUE, des 3 CLE et de l'AE : 62.500 €  Acquisition de trois (3) motos et accessoires pour le déplacement dans la zone d'intervention de l'Action pour les 3 Animateurs pour les 3 communes et qui interviendront également dans le cadre de la composante 3 : 5.400 €  Animation CLE et Atelier d'amendement et de validation livrables processus SAGE : 16.520 € en cours  Formation et renforcement des capacités - 3 sessions de 2 jours chacune : 17.188 €  Contributions du projet aux 3 sessions de la CNEA : 9.140 € : cette année 2021 | Maintien de l’engagement des acteurs |
| A.2.1.2. : Soutenir le renforcement des capacités des Organes de la GIRE et des structures intervenant dans la gestion des ressources en eau de la zone d’intervention du projet |
| **R.3.1. : Protection et la valorisation intégrées des ressources naturelles pour la croissance verte la réduction de la pauvreté et le développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger (317.888 €)** | |  |
| A.3.1.1. : Mettre en œuvre les 3 initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger | **Moyens**  UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN, Partenaires, Achat d’un véhicule 4X4, Missions de suivi de terrain, Coûts des Actions y compris encadrement des structures d’intermédiation sociale  **Coûts\_ 317.888 €**  Missions de suivi de terrain de l’UGP et du SP/ PANGIRE : Per diem Cadres 5.490 €, Per diem Chauffeur 823 €, Frais de déplacement 1.575 €  Coûts des Actions y compris encadrement des structures d’intermédiation sociale : 270.000 € |  |
| A.3.1.2. : Suivi et capitalisation de la mise en œuvre des 3 initiatives intégrées du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger, et partage de l’information |
| **Gestion et la gouvernance de l’Action selon les normes et valeurs du Niger et de la Commission Européenne** | |  |
| Organiser l’atelier de clôture du projet  Assurer la mise en œuvre de l’Action selon les procédures administrative et financière de la Commission Européenne sous la supervision et l’encadrement du GWP-AO | **Moyens**  UGP, SP/PANGIRE, Atelier de clôture,  Per diem Participation du Président, du Secrétaire Exécutif, du Resp. Com et de la RAF GWP-AO à l’atelier de clôture du projet (de Ouagadougou à Niamey)  Voyage entre Ouagadougou et Niamey (6billetsX3 pour missions annuelles de supervision et 4billets pour atelier de clôture)  Missions annuelles de supervision et de suivi (Ouagadougou vers Niamey et zone du Projet) \_2persX5joursX3 chaque année, Mission d’audit des comptes du projet chaque année, Missions d’évaluation à mi-parcours et finale, Acquisition Mobilier, matériel informatique UGP et SP/ PAGIRE, Bureau Local, Autres services (tél./fax, électricité/chauffage, entretien), Gestion du Projet par le GWP-AO  **Coûts\_349.304 €**   * Per diem Participation du Président, du Secrétaire Exécutif, du Resp. Com et de la RAF GWP-AO à l'atelier de clôture du projet (de Ouagadougou à Niamey) : 3.200 € * Atelier de clôture : 6.532 € * Per diem Missions annuelles de supervision et de suivi (Ouagadougou vers Niamey et zone du Projet) persX5joursX3 chaque année : 14.400 € * Salaire UGP et Ressources Humaines GWP-AO : 207.300 € * Voyage entre Ouagadougou et Niamey (6billetsX3 pour missions annuelles de supervision et 4billets pour atelier de clôture) : 19.500€ * Coûts Mission d’Audit des comptes du projet chaque année : 16.050 € * Coûts Missions d’évaluation à mi-parcours et finale : 20.000 € * Services financiers (frais de garantie bancaire, etc.) : 8.040 € * Acquisition Mobilier, matériel informatique UGP et SP/ PAGIRE : 2.000 €, 4.800 € , 2.400 €, 2.000 €, 8.000 € * Coûts liés au véhicule : 9.900 €, Location de bureau : 19.500 €, Consommables fournitures de bureau : 5.850 €, Autres services (tél./fax, électricité/chauffage, entretien) : 19.500 € | Maintien de l’engagement des acteurs |
| Maintien de l’engagement des acteurs |
| Assurer la communication et la visibilité de l’Action | **Moyens**  UGP, SP-PANGIRE, GWP-AO, Présentation des résultats de l’Action à un Forum international pertinent en 2021, Actions de visibilité  **Coûts\_22.500 €**   * Per diem Participation à 1 Forum International Pertinent en 2021 SP-PANGIRE, UGP, GWP-AO 3persX5joursX1 : 3.000 € * Voyage participation aux conférences et séminaires en Afrique 3 billets à 1 Forum International Pertinent en 2021 SP-PANGIRE, UGP, GWP-AO 3persX5joursX1 : 3.000€ * Publication : 9.000 € * Actions de visibilité : 7.500 €   Cette activité sera conduite en 2022 à travers la prochaine participation du SP/PANGIRE, de GWP-AO et de l’UGP au forum Mondial de l’eau de Dakar. | Maintien de l’engagement des acteurs |
| Coûts indirects\_ Gestion du projet par le GWP-AO | **Moyens**  Maximum 7 % de la ligne 7 « Sous-total des coûts directs éligibles de l’Action »  **Coûts\_65.420 €**  65.420 € |  |

### Plan d’action de l’An 3 du projet

Le tableau 4 présente le plan de travail de la troisième année de mise en œuvre du Projet.

Tableau 8 : Plan d’action de l’An 3 du projet

| **Année 3** | | | | | | | | | | | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Semestre 1 | | | | | | Semestre 2 | | | | | |  |
| Activités | Mois 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | Organisme chargé de la mise en œuvre |
| **Composante 1 : Planification et amélioration des connaissances concernant les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN |
| ***R.1.1.***  ***Finalisation du SAGE de la portion nationale du bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre*** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN |
| A.1.1.1. Faire la revue des résultats des études sur l’état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du bassin de la Mékrou |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A1.1.2. Produire la version finale du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN |
| *Finalisation de la version provisoire du SAGE* |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| *Introduction du SAGE dans le processus d’adoption par le Gouvernement du Niger* |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Elaboration des produits de connaissance sur le SAGE (Démarche méthodologique de conduite du SAGE, etc.) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ***R.1.2. : l’opérationnalisation d’un dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques dans la zone d’intervention du projet*** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN |
| A.1.2.1. Acquérir et installer des équipements supplémentaires de collecte de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN |
| Installation des équipements hydro-météorologiques et renforcement des capacités des acteurs pour leur fonctionnement et leur exploitation |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité A.1.2.2. Soutenir la collecte et le traitement des données hydrométéorologiques dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Soutenir des missions de collecte des données sur le terrain |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Encadrement des étudiants en master pour l’élaboration des rapports sur les ressources en eau dans le sous bassin |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Composante 2 : Appui au renforcement des capacités et à l’animation des organes de la GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE |
| ***R.2.1. : Mise en place et opérationnalisation des organes de la GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou contribuent à faire avancer la mise en œuvre de la GIRE dans la zone du projet et au Niger*** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE |
| A.2.1.1. Mettre en place des Organes de GIRE fonctionnels dans la partie nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et contribuer à l’animation des 2 CREA et de la CNEA pour répondre aux besoins de l’Action |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE |
| Mise en place de l’AE |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | < |  |
| Suivi de la mission du consultant |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Elaboration des produits de connaissance sur le processus de mise en place des CLE |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité A.2.1.2. Soutenir le renforcement des capacités des Organes de la GIRE et des structures intervenant dans la gestion des ressources en eau de la zone d’intervention du projet |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP |
| Finalisation du plan de renforcement des capacités |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du PRC |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Organisation des sessions de formation à l’endroit des organes GIRE |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Composante 3 : Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles dans la zone d’intervention du projet** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE, DGRE, DMN |
| ***R.3.1. : Protection et la valorisation intégrées des ressources naturelles pour la croissance verte la réduction de la pauvreté et le développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger*** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.3.1.1. Mettre en œuvre les 3 initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Validation des documents de mise en œuvre des initiatives |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Lancement de la mise en œuvre des initiatives pilotes |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Suivi de la mise en œuvre des initiatives |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.3.1.2. Suivi et capitalisation de la mise en œuvre des 3 initiatives intégrées du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger, et partage de l’information |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Préparation |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Exécution |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Gestion et gouvernance du Projet.** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | GWP-AO, UGP, SP/PANGIRE |
| Assurer la mise en œuvre de l’Action selon les procédures administrative et financière de la Commission Européenne sous la supervision et l’encadrement du GWP-AO |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Exécution |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Assurer la communication et la visibilité de l’Action |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Exécution |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

### Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération

### Relations avec les bénéficiaires/ entités affiliées et autres coopérations

Les relations avec les bénéficiaires et les entitées affiliées y compris les Autorités nationales du Niger sont très excellentes, compte tenu de leur d’implication effective dans les différentes activités et aussi du compte rendu qui leur est fait de façon régulière. Des repérsentants des structures nationales en charge de l’hydrologie, de la météorologie, de l’agriculture et de l’environnement ainsi que les mairies participent au suivi des activités menées et aux différents ateliers organisés dans le cadre du projet. La DGRE/ DGH et la DMN ont été intimement signées dans l’évalation des besoins et le processus d’acquisition des équipements hydrométéorologiques dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Le GWP-AO et le PNE-Niger ont gardé de très bonnes relations avec les partenaires intervenant dans la portion nationale du sous-bassin de la Mékrou sur les questions liées à l’eau, aux ressources naturelles, aux changements climatiques, etc. dont : le Haut Commissariat pour l’Initiative 3N, l’Ambassade des Pays-Bas au Niger, l’ONG Helvetas-Niger, la Coopération Danoise, la Coopération allemande GiZ, etc.

Avec ces divers partenaires, le GWP-AO a identifié les synergies possibles qui pourront aboutir à des planifications concertées voire conjointes. De façon pratique, les différents partenaires identifiés prennent part au processus d’élaboration du SAGE dans le but d’identifier et de financer des initiatives émanant des actions du SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger. Avec la GiZ à travers le projet FRXUS intervenant dans le sous-bassin, il a été retenu que les deux partenaires travaillent ensemble sur les actions pilotes centrées sur la prévention et la gestion des risques de conflits liés aux ressources naturelles en collaboration avec les autorités locales. Des échanges ont eu lieu également l’Attaché de la Coopération Scientifique de l’Ambassade de la France au Niger avec des possibilité d’appui aux activités du Projet Mékrou Phase 2 Niger plus précisement pour le développement du modèle E-Nexus, la densification du réseau hydrométéorologiques dans le sous bassin, la collecte des données hydrométéorologiques, l’encadrement des deux étudiants de niveau Master pour l’élaboration des rapports sur les ressources en eau dns le sous bassin.

En maintenant une telle dynamique, le projet Mékrou Phase 2 Niger entend contribuer à la mise en œuvre des actions prévues pour le Niger dans le SDAGE du sous-bassin transfrontalier de la Mékrou élaboré lors de la première phase.

### Relations avec les stagiaires

Au cours de la deuxieume année de mise en œuvre, l’UGP a accueilli pendant six mois, trois stagiaires (un homme et deux femmes) mis à disposition par le MH/A. L’une des deux dames stagiaires est de niveau Master en Géographie (option gestion des ressources naturelles) et la seconde de niveau Licence en Comptabilité et Gestion. Quant au stagiaire, il est en Master en GIRE. Les trois stagiaires, dont les capacités techniques ont été renforcées en matière d’opérationnalisation de la mise en œuvre de GIRE à l’échelle d’un sous-bassin, ont en outre appuyé l’UGP dans la gestion les tâches techniques, administratives et comptables entrant dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet.

### Visibilité de l’Union Européenne

La mise en œuvre du Projet Mekrou Phase 2 – Niger participe du renforcement de la visibilité de l’Union Européenne au Niger.

Les actions de visibilité menées en 2021 se résument comme suit :

* l’insertion du logo de l’UE sur toutes les publications et les gadgets produits en lien avec le projet ;
* l’animation du site web pour le projet où sont stockés les différents rapports/documents se rapportant au projet avec le logo de l’UE ;
* la mise en oeuvre du Plan de Communication du projet.

Pour tous les ateliers organisés dans le cadre du projet, l’UGP :

* envoie les courriers et lettres d’invitations avec entête du projet qui met en exergue les principaux partenaires y compris le partenaire financier, l’Union européenne ;
* élabore les documents de travail portant tous le logo du projet ;
* produit au moins deux copies de la banderole d’annonce de l’évènement avec le logo du projet qui sont affichées dans la salle de réunion et au portail principal d’accès au lieu de déroulement de la rencontre pour l’information du public ;
* produit un article d’information du public partagé avec le Secrétariat mondial du GWP à Stockholm et diffusé sur le site web et la page Facebook du GWP-AO ;
* fait une large diffusion des article relatifs aux activités du projet à travers le bulletin électronique mensuel du GWP accessible à l’ensemble des partenaires internes et externes au Réseau ;
* invite certains organes de presse pour la couverture médiatique de la cérémonie d’ouverture pour la publicaion d’articles de presse relatifs à l’évènement.

L’Unité de projet du Projet Mékou à apposé le logo du Projet avec mise en évidence du logo de l’Union européenne sur le materiel acquis dans le cadre du projet et remis à certains partenaires de mise en œuvre du projet.

Une étude de cas de capitaisation de la première phase du projet a été réalisée par le GWP-AO dans le cadre du travail de capialisation de onze expérinces de travail du Réseau GWP en Afrique de l’Ouest. L’étude de cas est intitulée « La coopération pour la planification des investissements en faveur d’une croissance verte et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin transfrontalier de la Mékrou en Afrique de l’Ouest ». Le document intitulé « [L’action partenariale pour la sécurité en eau et la résilience climatique des populations et des écosystèmes en Afrique de l’Ouest](https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/onze-etudes-de-cas/)» sera édité au début de 2022 et fera l’objet de lancement au cours du 9ème Forum Mondial de l’Eau qui se déroulement du 21 au 26 mars 2022 à Dakar.

Le GWP-AO n’a aucune objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'EuropeAid.

### Conclusion

Somme toute, la deuxième année de mise en œuvre du projet Mékrou Phase 2 Niger a permis de renforcer les bases pour l’opérationnalisation de la GIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger. Les études de base pour une meilleure connaissance de la problématique de gestion et du développement des ressources en eau ont été réalisées. Des équipements et matériels ont été acquis pour faciliter un bon suivi et une meilleure gestion des ressources en eau et des écosystèmes associés du sous bassin. Aussi, faut-il souligner la mise en place des AUE et des CLE qui sont des organes très importants pour promouvoir la GIRE au niveau local.

Toutefois, il est important de signaler que la deuxième année de mise en œuvre de l’Action a été marquée par un retard dans la mission portant « Finalisation et opérationnalisation du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger et définition des initiatives pilotes de mise en œuvre ». Ceci s’explique notamment par le temps mis pour s’accorder avec les experts du Bureau d’Etudes sur la note méthodologique de conduite de ladite mission d’une part ; et d’autre le contenu des livrables intermédiaires. Ce retard s’est repercuté sur la mise en œuvre de certaines activités du projet tels que l’acquisition des équipements et matériels hydrométéorologiques et la mise en œuvre des initiatives pilotes de mise en œuvre du SAGE finalisé.

Cependant, des dispositions sont en train d’être prises par l’UGP pour intensifier le rythme de mise en œuvre des activités du projet dès le 1er trimestre de 2022 pour le bonheur des populations riveraines ainsi que la gestion durable des ressources naturelles du sous-bassin de la Mékrou au Niger.

**Nom de la personne de contact pour l’Action : Kocou Armand Houanye**

**Niamey , le : ………………….……………………**

**Date prévue pour la remise du rapport : ……………………..…………**

**Date d’envoi du rapport : ……………………………….**

### Annexes

### Annexe 1 : Plan de travail de l’Année 3 du projet

### Annexe 2 : Rapport de la mission de lancement des missions de la finalisation du SAGE et de mise en place des organes GIRE

### Annexe 3 : Rapport de la séance de cadrage méthodologique des missions SAGE et Organes GIRE

### Annexe 4 : Note méthodologique pour la mission de finalisation du SAGE

### Annexe 5 : Rapport de l’atelier régional de restitution des résultats des missions de finalisation SAGE et de mise en place des Organes GIRE de Dosso

### Annexe 6 : Rapport de l’atelier régional de restitution des résultats des missions de finalisation SAGE et de mise en place des Organes GIRE de Tillabéry

### Annexe 7 : Rapport sur la cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger

### Annexe 8 : Rapport diagnostic territorial de gestion des ressources en eau ainsi que les priorités de planification et de développement des ressources en eau de l’espace de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence

### Annexe 9 : Version provisoire du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux du sous bassin de la Mékrou au Niger

### Annexe 10 : Rapport d’état des lieux de la densification et du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger

### Annexe 11 : Dossier d’Appel d’Offres pour l’acquisition des équipements de collecte et de gestion de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger

### Annexe 12 : Note méthodologique pour la mise en place des organes GIRE

### Annexe 13 : Rapport d’état des lieux et d’analyse des parties prenantes de la GIRE du territoire nigérien du sous-bassin de la Mékrou assortie de proposition de démarche méthodologique du processus de mise en place et/ou de restructuration des organes GIRE

### Annexe 14 : Rapport de l’atelier de formation des AUE et de mise en place de CLE de Falmey

### Annexe 15 : Rapport de l’atelier de formation des AUE et de mise en place de CLE de Kirtachi

### Annexe 16 : Rapport de l’atelier de formation des AUE et de mise en place de CLE de Tamou

1. Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et Hydrologie Opérationnelle, institution spécialisée du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel - CILSS [↑](#footnote-ref-1)